

Votre expérience de la L3

Par **deydey**, le **26/09/2007** à **20:43**

Bon, j'avoue avoir repris l'idée d'un topic sur "les premières impressions de L2", mais je dois avouer que je trouve que cela serait sympa d'échanger un peu sur la L3, notamment pour comparer nos différents points de vue, face à cette année charnière...

A vos claviers!))) Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **26/09/2007** à **21:06**

Je reviendrais après une ou 2 semaines de cours Image not found or type unknown

Pour l'instant le fait de voir de nouvelles matières et de nouveaux prof (j'ai déjà trouvé mon chouchou Image not found or type unknown) c'est motivant!

J'ai déjà fait le tri entre les matières, yen a déjà 2 où je suis sûre de pas avoir du tout envie de revenir (pas forcément à cause de la matière mais à cause du prof -> civil et admin eh oui les bases pourtant Image not found or type unknown)

Par **akhela**, le **26/09/2007** à **22:17**

dieu que c'était chiant la L3 (sauf le droit administratif : la responsabilité publique m'a passionnée).

DJP, DIPu et commercial m'ont saoulé d'une puissance !!

Par **Yann**, le **27/09/2007** à **07:23**

Ouais, idem, j'en garde pas un souvenir impérissable. Le droit des sûretés c'était bien lourd. Le social était pas mal en revanche.

Par **nicomando**, le **27/09/2007** à **10:27**

Je partage le même avis que tous mes camarades.

C'était l'année la plus chiante de mes années fac.

C'était d'ailleurs la seule année où je suis allé aux rattrapages.

Ceci dit quelques matières étaient vraiment intéressantes comme l'histoire des idées politiques ou la découverte du droit international.

Par **sabine**, le **27/09/2007** à **10:40**

:roll:

ça donne envie d'aller en cours lundi tout ça... Image not found or type unknown

Par **candix**, le **27/09/2007** à **12:58**

mes impressions de L3

POURQUOI TANT DE CHOIX ?????

:cry:

je sais pas quoi faire, c'est desesperant Image not found or type unknown

j'avais prévu : ~~civil~~, administratif, social, commercial, judiciaire, fiscal mais je sais pas quoi

prendre en td Image not found or type unknown je voulais prendre civil et admin mais j'aime bien le commercial, enfin bon

sinon les cours sont tous bien pour l'instant donc ça m'aide pas pour le choix

Maolinn c'est qui ton chouchou ?

Par **maolinn**, le **27/09/2007** à **15:43**

:lol:

Le prof de fiscal ...what else Image not found or type unknown

Bon moi je suis un peu déprimée aujourd'hui le Droit commercial m'a foutu en l'air je n'ai plus

du tout envie de le prendre je vais peut-être me rabattre vers le civil Image not found or type unknown

En td je vais sûrement prendre : Liberté fonda, et sinon.... Aménagement du territoire ou Droit civil si je prends la matière...

Pour l'unité 2 Fiscal, et Histoire des institutions euro (j'aurais préféré prendre à la place Histoire du droit privé ou Droit judiciaire mais impossible de suivre le cours en entier avec les horaires de mon jobj'suis dég)

Par **Elea**, le **28/09/2007** à **08:00**

:)

Pour le moment j'aime beaucoup ma L3 ! Image not found or type unknown

C'est sur c'est beaucoup plus technique mais les cours se recoupent donc ca en devient plus intéressant !

Je suis en privé mais je préfère presque les matières de public cette année ... surtout le Droit communautaire et le DIPu !

L'ambiance dans l'amphi est meilleure je trouve, nous sommes beaucoup moins et nous nous parlons beaucoup plus (et l'hypocrisie est moins présente) !

:wink:

Bref, pour le moment j'aime bien même si le stress du choix de master arrive ! Image not found or type unknown

Par **kookiz001**, le **30/09/2007** à **15:39**

Salut a tous! J esuis maintenant en m1 et, si je peux vous donner un conseil, faites bien attention aux matières que vous choisissez en L3 a reims, notamment en fonction des profs, mais surtout, surtout, en fonction du master que vous envisagez; il faut une logique dans votre cursus, et surtout, assurez les mentions! Bon courage quand même...

Par **deydey**, le **30/09/2007** à **18:53**

[quote="kookiz001":7ghr3ho8]Salut a tous! J esuis maintenant en m1 et, si je peux vous donner un conseil, faites bien attention aux matières que vous choisissez en L3 a reims, notamment en fonction des profs, mais surtout, surtout, en fonction du master que vous envisagez; il faut une logique dans votre cursus, et surtout, assurez les mentions! Bon courage quand même...[/quote:7ghr3ho8]

c'est exactement ce que nous a rappelé notre prof de droit du travail... et c'est d'ailleurs pour cela que j'ai changé des matières de L2, pour mieux coller à ma L3 et au master que je

souhaiterais faire... mais avant tout la licence...

:?

Image not found or type unknown

Par **alex406coupe**, le **01/10/2007** à **11:42**

J'aurais peut être dû poster ce message ici:

Maintenant que j'ai quitté cette fac je vais pouvoir faire part de mes impressions sur certaines choses. Je vais ici me contenter de rester dans le sujet et donc de parler des matières de la L3.

Droit des Société au 1er semestre: le prof ne supporte aucun bavardage... De plus bien souvent les sujets d'exam n'ont pas beaucoup de rapport avec le cours. En janvier c'était 3 questions relatives aux apports en industrie (5 lignes dans le cours) et en septembre c'était "Rémunération et indemnités du gérant de SARL, liberté ou contrainte?" (1 ligne dans le cours). En fait ce qui compte avec lui c'est de la reflexion. Le cours il s'en moque un peu!! Le cours est en fait une intro au droit des sociétés et les notions générales.

Droit des Sociétés au 2ème semestre: le cours est porté quasi exclusivement sur les sociétés de capitaux (les 3/4 du cours sur la SA). Ici pas de surprise à l'examen: questions de cours déguisés en cas pratique. Le prof est très gentil. Plan de cours hyper précis et détaillé.

Droit Civil au 1er semestre: j'ai pas accroché. Trs très technique. Je l'avais pris en option.

DIP 1er semestre: très intéressant sauf quelques passages. On apprend les notions générales du DIP (traités, coutumes, normes etc) A l'examen c'est une dissertation en fonda. Le prof adore certaines notions comme l'intersubjectivité du dt int ou le jus cogens (il faut toujours en parler ca lui plait beaucoup!!). En option c'était 3 petites questions de cours.

DIP 2ème semestre: 3 thèmes étudiés: le droit de la guerre, le droit des espaces et le droit du commerce international. Je l'avais pris en fonda, les TD semblaient simples tout comme l'exam (8 questions de cours) mais la notation n'a pas été commode... Perso j'ai préféré le 1er semestre en DIP.

Dt administratif des biens et fonction publique: un cours un peu monotone mais intéressant. Je l'avais pris en fonda. TD assez nuls. A l'exam 4 questions: minis cas pratiques et petites questions de cours. Le prof est exigeant mais l'apprentissage du cours paye bien.

Libertés publiques: j'ai adoré ce cours mais je crois que cette année ca n'est pas le même enseignant.

Droit Social 1er semestre: étude du CDD puis CDI puis licenciement pour faute.
Au second semestre: licenciement économique, maternité, santé etc
C'était un de mes cours préféré. Assez concret. Aux deux semestre on a eu des cas pratiques.

Droit judiciaire privé: cours intéressant mais assez long, on avait beaucoup écrit. C'est en fait

une grosse intro à la procédure civile et aux voies d'exécution. A l'exam c'est un QCM. Il augmente en difficulté d'année en année. Il faut s'entraîner sur les sujets précédents. Environ 1/3 du QCM de juin était au mot près celui des années passées.

Droit fiscal des personnes: j'ai bien aimé. Beaucoup d'exemple et d'illustrations. Assez facile à apprendre. Exam oral. Un petit peu déroutant au départ car le prof n'annonce pas de plan mais en fait il est très facile de le créer soit même. Il dit: "après avoir étudié ceci, passons à tel point". A l'oral tu as un sujet de cours et ensuite il demande de calculer un amortissement ou un impôt. C'est assez facile en fait.

Comptabilité et bilans: alors la....!!!! J'avais choisi cette matière histoire de voir autre chose que du droit...je n'ai pas été déçu!!!!

Au départ ca c'est bien passé, le prof faisait des power point, des exos au tableau, il avait donné un fascicule.

Mais arriva le jour de l'examen et la ce fût la catastrophe. Beaucoup beaucoup de gens se sont plantés. L'exam était super difficile. On s'était entraîné sur celui de l'an passé et franchement c'était hyper facile. Mais la franchement c'était trop dur!! Moyenne de l'amphi = 6/20....!!!!

A priori le prof s'est vexé car certains ont pris compta au motif que c'était facile d'avoir une bonne note!!!!

En juin j'ai eu 4 et en septembre 6 alors que j'ai bossé tout le mois d'août 1h30 par jour sur la compta.

J'attire l'attention des personnes qui me liront de bien réfléchir s'ils choisissent cette matière.

Bon courage à nouveaux L3

Par **ouatseup**, le **09/10/2007** à **23:55**

Je vais faire assez vite :

La L3 m'a paru être l'année la plus difficile avec le plus de cours rébarbatifs, d'ailleurs je la redouble...

Je suis assez d'accord avec le post précédent, en particulier le point sur le droit des sociétés du premier semestre et sur le DJP, un peu désespérants et frustrants.

J'ai repris certaines des matières que j'avais ratées l'an dernier mais j'en ai viré certaines donc le DJP, trop de matière pour un QCM, j'ai vraiment eu l'impression de devoir me comporter en robot.

Par **Delph**, le **10/10/2007** à **12:16**

!:

... pour info, attention  à Nancy, pour la L3, il paraît que la matière optionnelle "comptabilité et bilans" du 2eme semestre n'est plus enseignée.. (en tout cas pour cette

année)

@_quatseup?: concernant le DJP le système du QCM est terrible (j'avais eu 9 à la session1...
:evil:

Image not found or type unknown) toutefois aux rattrapages la nature de l'épreuve était autre (question de
:))

cours classique ET au choix ! Image not found or type unknown)
:roll:

enfin cela ne m'a pas empêché de repiquer aussi... Image not found or type unknown

Par **alex406coupe**, le **10/10/2007** à **16:04**

Bonne nouvelle pour la compta... Le but s'était d'initier les étudiants, pas de les casser!!

Par **mathou**, le **10/10/2007** à **21:44**

Pourtant la compta avait la réputation de donner des bonnes notes très facilement, ça
:shock:

m'étonne Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **10/10/2007** à **21:49**

Il faut aimer la matière aussi, entre mes cours professionnels et mon bouquin de compta
?

enseignée à l'université y'a un p***** de différence quand même Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **10/10/2007** à **23:07**

Mon chargé de TD en obligation:

"Maintenant vous êtes en troisième année, c'est fini, on fait plus la garderie."

Pour l'instant, les cours me paraissent beaucoup plus techniques, ce qui est normal.

Par **akhela**, le **11/10/2007** à **10:54**

:))

Murphy balance les noms des chargés de TD j'en connais peut être encore 

Par **Murphys**, le **11/10/2007** à **22:18**

:evil: :lol:

En MP alors, les juristes sont tous des fourbes 

Par **Augustus**, le **14/10/2007** à **15:52**

En réaction au post d'alex406coupe, franchement je ne suis pas du tout d'accord avec toi pour la compta l'examen était super simple! Pour dire j'ai eu 14 en ne révisant quasiment pas cette matière il a repris pour l'examen quasiment mot pour mot les exercices que nous avons réalisé pendant les cours! Mais c'est vrai que la moyenne de cette épreuve fut catastrophique et le niveau demandé était un peu plus élevé que pour l'examen de l'année précédente qui il est vrai était très très simple! Je dis pas ça pour te vexer alex406coupe... mais bon j'ai pas vraiment vécu les choses de la même manière!

Sinon pour le reste à Nancy, c'est vrai que les examens de M. Jacquot sont assez déstabilisant quelques lignes pour le sujet hop on se débrouille! J'avais cette matière en Td, je me suis pris ma misère comme beaucoup d'ailleurs mais bon son cours reste intéressant... Sinon j'ai adoré les cours de droit civil (1 et 2) avec Mme Tisserand et Mme Houin-bressand (qui au passage est fort jolie!) pour les sûretés.

Par **alex406coupe**, le **15/10/2007** à **20:13**

Je vois que Augustus ne partage pas mon point de vue concernant l'épreuve de compta. J'ai juste donné mon opinion sachant que je n'avais pas accroché à la matière. De plus j'ai l'impression que comme l'an dernier, certains étudiants ont pas beaucoup révisé et qu'ils ont eu de bonnes notes. Tant mieux mais dommage quand même pour ceux qui avaient révisé!

Apparemment l'option ne serait plus au programme de cette année

Par **Katharina**, le **09/09/2008** à **22:58**

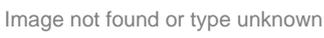
Coucou,

Je relance ce post pour Patate qui demande des impressions de la L3.

Voilà une semaine que j'ai commencé ces cours, je les trouve intéressants, et ça ressemble vraiment à une suite de la L2.

J'ai pris plaisir à pouvoir enfin voir la suite des obligations et de l'administratif, et je découvre le commercial et le droit du travail.

Par contre je suis désespérée de refaire un quatrième cours d'histoire du droit, j'en peux plus de revoir toujours la même chose, en plus mon nouveau prof d'histoire est à fond dans les allocutions latines je n'y comprends rien car il ne traduit pas toujours et fait comme si on

savait forcément de quoi il parle 

Par **doui**, le **09/09/2008** à **23:46**

[quote="Katharina":cqxo4rq2] en plus mon nouveau prof d'histoire est à fond dans les [b:cqxo4rq2]allocutions[/b:cqxo4rq2] latines je n'y comprends rien car il ne traduit pas toujours

et fait comme si on savait forcément de quoi il parle  [/quote:cqxo4rq2]

:roll:

euh des locutions tu veux dire , à moins qu'il ne fasse des discours complets en :lol:

latin, dans ce cas il vaut vraiment le détour 

Par **PinkNonoNHS**, le **10/09/2008** à **00:17**

[quote="doui":zf4plpj1][quote="Katharina":zf4plpj1] en plus mon nouveau prof d'histoire est à fond dans les [b:zf4plpj1]allocutions[/b:zf4plpj1] latines je n'y comprends rien car il ne traduit

pas toujours et fait comme si on savait forcément de quoi il parle  [/quote:zf4plpj1]

:roll:

euh des locutions tu veux dire , à moins qu'il ne fasse des discours complets en :lol:

latin, dans ce cas il vaut vraiment le détour 

[/quote:zf4plpj1]

:lol: :lol:

Image not found or type unknown **Te voilà transporter 2000 ans en arrière à Rome... ^^**

Par **Patate**, le **10/09/2008** à **08:17**

:oops:

Merci katharina (et désolée pour le doublon Image not found or type unknown)

Qu'est ce que tu penses du droit commercial?

Par **splash**, le **10/09/2008** à **10:08**

Bonjour,

Je rentre en L3 lundi à Caen..Cependant, quand je lis vos posts, je m'aperçois que certaines matières que vous faites en L3 nous elles sont en Master 1 (droit commercial, droit des sûretés, comptabilité..).

Cette année j'ai opté pour un parcours droit privé avec en TD du droit des sociétés et du droit social (aux deux semestres).je souhaiterais m'orienter par la suite sur un Master de droit de l'entreprise et des affaires.

En petites matières du 1er semestre j'ai opté pour : régime mat, régime général des obligations, droit communautaire, droit pénal spécial(je le prends car sinon je ne pourrais pas faire du droit pénal des affaires en M1 et je ne veux pas me fermer cette porte!!) et une matière d'histoire , (anglais également)

Et au second semestre comme petites matières j'ai : droit des successions, droit de la famille, liberté fondamentale, droit de la consommation et une matière d'histoire(et anglais bien sur)

Par rapport à ma L1 ou ma L2 nous avons beaucoup plus de matières..

pensez vous que le choix de mes matières est cohérent?

Par **Katharina**, le **10/09/2008** à **12:45**

[quote="doui":9j1ab9jq][quote="Katharina":9j1ab9jq] en plus mon nouveau prof d'histoire est à fond dans les [b:9j1ab9jq]allocutions[/b:9j1ab9jq] latines je n'y comprends rien car il ne traduit

pas toujours et fait comme si on savait forcément de quoi il parle Image not found [quote:9j1ab9jq]

:roll:

euh des locutions tu veux dire Image not found, à moins qu'il ne fasse des discours complets en

latin, dans ce cas il vaut vraiment le détour

:lol:

Image not found or type unknown [quote="9j1ab9jq]

:cry:

Il nous donne bien des discours en latin, il collectionne les codes romains Image not found or type unknown d'ailleurs il doit nous en faire circuler un cette aprem... Et il nous a envoyé des discours par mail. Il fait aussi son cours en latin, il y a pas mal de nom de sections en latin, et quand il parle il dit des phrases qui lui semblent logiques, même si j'ai fait du latin au collège je n'y comprends rien no.

Image not found or type unknown J'ai peur de la note à l'exam, il paraît que personne n'a la moyenne.

Sinon le droit commercial ça a l'air sympa, même si je ne suis pas trop intéressée par les sociétés, en tout cas ça m'a pas l'air compliqué pour le moment, on étudie les regroupements économiques.

Par **doui**, le **10/09/2008** à **13:17**

:shock:

énorme Image not found or type unknown

Sinon pourquoi t'as pas essayé une validation des acquis si t'as déjà fais la même chose dans ton ancienne fac? Genre à la place tu prend une matière de L2 qui était pas dans ta fac ...

Par **juliette**, le **10/09/2008** à **13:25**

J'ai repris les cours il ya qq jours.

Pour l'instant ce qu'on fait dans chaque matière:

- 1° séance définition et historique (très long historique) de la matière.
- 2 ° séance : les sources de la matière.

Donc pour l'instant c'est pas super intéressant, mais bon à mon avis la semaine prochaine ça va aller mieux.

Par **Katharina**, le **10/09/2008** à **13:50**

[quote="doui":269ixnnq]énorme

:shock:

Image not found or type unknown

Sinon pourquoi t'as pas essayé une validation des acquis si t'as déjà fais la même chose dans ton ancienne fac? Genre à la place tu prend une matière de L2 qui était pas dans ta fac ...[/quote:269ixnnq]

Ben le problème c'est que son sommaire ne ressemble pas tout à fait au mien, (le mien il n'y avait rien en latin déjà), et pour faire un report de note ils analysent les sommaires de ce qui a déjà été fait. Tout le monde m'a dit que c'était même pas la peine d'essayer avec lui, par

contre j'ai fais un report de note en civil, pas envie de refaire le droit de la famille Image not found or type unknown

J'ai pas pris de matière pour remplacer le civil car pour ce semestre j'ai 4 mois de cours intensifs avec les examens à la clef sans aucune vacances, et comme je suis habituée à avoir deux semaines pour rattraper le retard de mes fiches de révisions je profite d'avoir un cours en moins pour essayer de les faire au jour le jour.

Sinon j'ai eu de la chance pas d'intros pompeuses à chambéry ! On est entré dans le vif du sujet pour chaque cours.

Par **doui**, le **10/09/2008** à **14:26**

:lol:

peut être que ca marchera si tu lui demande en latin Image not found or type unknown

Par **Patate**, le **10/09/2008** à **15:08**

Cette année j'ai un cours "Théorie du droit". Vous avez déjà eu quelque chose de ce type? (ça me fait un peu penser aux cours que l'on pouvait avoir en L1)

Par **mathou**, le **10/09/2008** à **16:03**

Moi oui, en M2 recherche. C'est un cours qui est surtout enseigné en L1 dans la région parisienne et qui pour la plupart fait l'objet de cours approfondis en M2 car les universités ne savent pas où le caser.

C'est en quelque sorte le pendant du cours d'introduction au droit dans une optique de réflexion voire de philosophie du droit et de rhétorique - cela dépend de l'approche des enseignants et du niveau d'études. En tout cas j'ai bien aimé, ça donne paradoxalement une vision plus pragmatique du droit.

Par **Patate**, le **10/09/2008** à **17:45**

Oh ça a l'air génial!

Merci 

Par **Katharina**, le **11/09/2008** à **21:34**

:lol:

[quote="doui":1viqsrx]peut être que ca marchera si tu lui demande en latin 
[/quote:1viqsrx]

!:

MDR !! ça c'est une idée 

Sinon j'ai découvert le droit du travail, et cette matière m'intéresse beaucoup, je l'ai sentie tout de suite.

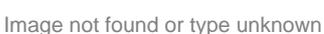
Par contre j'ai re eu commercial, et décidément j'ai du mal, je n'aime pas trop ce qui attrait à l'économie et on ne fait que parler des sociétés et de l'économie ... J'espère que les TD sauront m'intéresser .

Je regrette beaucoup de ne pas avoir pu prendre adm. spé en TD à la place en TD, l'administratif m'intéresse vraiment et voilà que c'est une simple matière (L3 droit privé oblige ...)

Par **deydey**, le **12/09/2008** à **10:50**

[quote="Katharina:mpukgs08"][quote="doui":mpukgs08]peut être que ca marchera si tu lui
demande en latin [/quote:mpukgs08]

!:

MDR !! ça c'est une idée 

Sinon j'ai découvert le droit du travail, et cette matière m'intéresse beaucoup, je l'ai sentie tout de suite.

Par contre j'ai re eu commercial, et décidément j'ai du mal, je n'aime pas trop ce qui attrait à l'économie et on ne fait que parler des sociétés et de l'économie ... J'espère que les TD sauront m'intéresser .

Je regrette beaucoup de ne pas avoir pu prendre adm. spé en TD à la place en TD, l'administratif m'intéresse vraiment et voilà que c'est une simple matière (L3 droit privé oblige ...)[/quote:mpukgs08]

Comme quoi, parfois on a des surprises.. lol
Sinon, à Sceaux, la "théorie du droit" est enseigné en M1 il me semble.

Par **Patate**, le **12/10/2008** à **17:17**

Ca vous arrive de bloquer complètement sur un arrêt que vous avez à commenter? J'ai le beau le retourner dans tous les sens, impossible de trouver un plan.
C'est quoi votre méthode à vous pour trouver un plan?
J'ai essayé la technique du derniers recours, prendre le dernier attendu qui se prête souvent à un découpage en deux parties mais jsais pas, ça me paraît vraiment pas terrible

Par **doui**, le **12/10/2008** à **17:33**

:roll:

t'as essayé la méthode recyclage des notes de doctrines Image not found or type unknown

Par **Patate**, le **12/10/2008** à **18:14**

Ouiiii mais j'en ai trouvé seulement deux: un qui fait du freestyle (et très succinctement) et l'autre ben oui j'pense que jvais être obligée de suivre le squelette de sa pensée parce que

rien ne m'est venu en deux heures Image not found or type unknown

Par **doui**, le **12/10/2008** à **18:28**

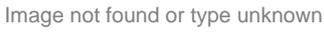
:roll:

t'as la variante, pompage du plan d'un camarade Image not found or type unknown (de préférence pas du même
:lol:

groupe de TD Image not found or type unknown

).

:P

edit: et en dernier ressort tu peux ouvrir un topic sur juristudiant 

Par **Patate**, le **13/10/2008** à **18:42**

Ma technique pour obligatoirement trouver un plan pour un lundi matin 8h

-dimanche laisser tomber (c'est valable pour les jours précédents) à part l'intro pour se donner bonne conscience

-dimanche toujours ne rien faire

-mettre son réveil à 4h du mat

- commencer

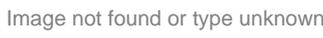
:roll:

Ben bizarrement ça fonctionne! 

Par **Katharina**, le **24/10/2008** à **11:45**

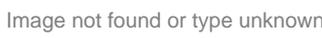
Bon alors après avoir quasiment fini les cours et être au milieu des séances de TD :

- RGO = j'adore je trouve ça encore plus intéressant que le programme de L2 les

mécanismes cession subrogation délégation ... Un régal 

- Commercial = et bien ça ne change pas, le droit des sociétés ce n'est pas pour moi, même si j'ai de bonnes notes ça ne m'intéresse pas, et j'ai du mal à comprendre certains processus comptables.

Les autres matières ça roule, à part que je vais encore une fois avoir une liste pas possible

d'arrêts à apprendre en stratif spé 

Par **juliette**, le **24/10/2008** à **13:22**

Ca fait 7 semaines que j'ai repris et on a toujours eu aucune note.

Car dans notre fac en L3 on a beaucoup moins de choses notées, donc quand c'est noté on a pas intérêt à se planter.

Mes 2 matières préférées: droit de la santé + droit du travail.

La grande différence avec la L2: tout le travail de recherches personnelles.

Je crois que j'ai jamais passé autant de temps sur les cédéroms Dalloz et lexis nexis que ce mois ci.

Par **AllRight**, le **24/10/2008 à 21:16**

Bon, on nous dit :

- La L1, c'est difficile : on sélectionne que ceux qui ont vraiment envie d'apprendre.
- La L2, c'est très difficile : c'est la pire année à passer.
- La L3, c'est difficile : c'est encore plus technique que la L2.

Quoi penser dans tout ça? J'aimerais connaître votre avis sur le sujet, quels ont été vos années les plus faciles/difficiles et pourquoi (problèmes rencontrés, facilités), etc... ?

Par **Yann**, le **24/10/2008 à 22:21**

La L2 est la plus difficile indubitablement. La L3 et le M1 ne sont que la continuité de la L2, mais on a acquis les techniques de travail donc c'est pas plus facile, mais ça va mieux.

Par **Katharina**, le **24/10/2008 à 22:53**

[quote="juliette":1z1f6kvm]Ca fait 7 semaines que j'ai repris et on a toujours eu aucune note. Car dans notre fac en L3 on a beaucoup moins de choses notées, donc quand c'est noté on a pas intérêt à se planter.

Mes 2 matières préférées: droit de la santé + droit du travail.

La grande différence avec la L2: tout le travail de recherches personnelles.

Je crois que j'ai jamais passé autant de temps sur les cédéroms Dalloz et lexis nexis que ce mois ci.[/quote:1z1f6kvm]

:wink:

Coucou Juliette ça fait un moment j'espère que tu vas bien Image not found or type unknown

Pour moi c'est pareil je n'ai pas le droit à l'erreur, en civil on a un seul devoir ramassé imposé (que j'ai d'ailleurs du mal à réaliser) et en commercial on rend ce qu'on veut par contre.

Je passe aussi énormément de temps dans la doctrine ce que je ne faisais quasiment jamais l'an passé, je trouve que les sujets de L3 portent très peu sur le cours mais poussent plutôt à élargir le cours ce qui oblige à trouver des avis pour comprendre de quoi on parle, alors qu'en L2 s'appuyer sur le cours et la jurisprudence suffisait souvent.

Par **Patate**, le **25/10/2008** à **00:23**

:)

Pour moi c'est pareil, la L3 c'est la découverte des recherches de doctrines Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **26/10/2008** à **20:18**

Oui c'est vrai qu'il faut faire beaucoup de recherches.
J'ai du réaliser un commentaire sur un sujet dont je n'avais que 3 lignes dans le cours.
Donc j'ai passé une aprém sur Dalloz et lexis nexis.

En civil chaque semaine on a un devoir à rédiger intégralement, et on est ramassé qu'une fois dans le semestre (bien sur on sait pas la date.)

Entre la L2 et la L1, la L2 est plus dure.

En L3 je trouve que les cours sont de même niveau voire peut-être légèrement plus facile qu'en L2.

Par contre les devoirs sont beaucoup plus dures.
Il faut beaucoup + de réflexion, de critiques.

Par contre pour que tout ce passe bien en L3 il est nécessaire de maîtriser super bien le programme de droit des obligations de L2

Par **Lileykia**, le **19/12/2008** à **12:24**

Alors maintenant que je suis en M1 .. Je me rends compte que la L3 c'était vraiment "cool" ...
Par rapport au stress et à la pression du M1; Toute l'ambiance en est chamboulée !

Par **Katharina**, le **30/01/2009** à **11:16**

Coucou

Pour mon nouveau semestre de L3 je peux déjà dire :

Que j'aime beaucoup le cours des libertés publiques, procédure pénale, et celui du droit fiscal me semble pas mal non plus !

Les sociétés c'est toujours pas mon truc, mais bon on s'y fait, par contre la procédure civile je

trouve ça ennuyeux à mourir (mais je crois que c'est à cause de la prof), et les sûretés je ne me prononce pas vu que je dois tout apprendre par moi même, je ne sais pas du tout si je comprend, j'attends les TD pour voir...

Par **sabine**, le **30/01/2009** à **12:06**

:roll:

La procédure civile c'est obligatoirement ennuyeux comme tout cours de procédure
:wink: Image not found or type unknown

Mais ce n'est pas très compliqué! Image not found or type unknown

Par **Elenita**, le **30/01/2009** à **15:57**

En général, les étudiantes préfèrent la procédure pénale à la procédure civile : pourtant, il est toujours question de procédure...

mais en effet, le prof et la manière de faire influent beaucoup sur le jugement que l'on porte à la matière.

J'avais une prof en procédure civile qui dictait très simplement son cours de sorte que les heures de cours étaient assez longues mais au final, au moment des révisions, la matière reste intéressante.

Moi, cette année, c'est la fiscalité qui me torture plus ou moins.. Une matière difficile à

appréhender sans avoir étudié la comptabilité ... Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **30/01/2009** à **16:44**

arf oui je comprend pour la compta !

moi j'avais compta obligatoire en L1 et L2 dans mon ancienne fac, au début j'étais dégoutée de pas pouvoir ne pas choisir cette matière mais au final ça aide pour comprendre quoi on parle en droit des sociétés aussi.

La procédure pénale me semble + intéressante car + concrète, on visualise bien de quoi on parle.

Pour le moment en procédure civile la prof utilise plein de mots que je ne connais pas et n'en explique pas un seul, ça ressemble plutôt à du chinois, en plus elle a un problème quand elle

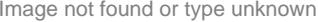
parle ça n'arrange pas pour la comprendre. Image not found or type unknown

Par **Elenita**, le **30/01/2009** à **17:02**

Oui, il faut toujours s'habituer à l'accent de certains profs ou leur manière de faire leur cours.. Pour les mots compliqué, tu peux toujours utiliser le lexique de termes juridiques même si je le reconnais, c'est tout de même à la prof d'expliquer les notions complexes et indispensables à la compréhension de son cours.

Par **Katharina**, le **30/01/2009** à **17:11**

Oui car ce qui est dommage c'est que pendant le cours je ne comprend pas forcément ce qu'elle veut dire, du coup dur d'assimiler quelque chose pendant les heures de CM.

J'espère m'habituer je ne l'ai eu que pendant 4H 

Par **Katharina**, le **22/03/2009** à **21:01**

Après avoir quasiment atteint mes 30h de procédure civile, je peux dire que je déteste la procédure civile, je trouve ça particulièrement abrupt et ennuyeux, quel dommage que je n'ai pas pu choisir de ne pas en faire.

Par contre la procédure pénale rien à voir, je trouve ça sympa et les règles sont beaucoup plus faciles.

Sinon le fiscal est intéressant, les libertés publiques j'aime beaucoup aussi, enfin un cours qui parle vraiment de morale ^, les droit des sociétés c'est toujours pas trop ma tasse de thé, et

les suretés je pense qu'avec un autre professeur j'aimerais 

(mon prof a tendance à expliquer quelque chose de 5 façon différentes pour arriver à la conclusion qu'il n'a pas compris lui même, donc il ne voit pas comment il peut nous l'expliquer).

Sinon pour moi la L3 c'est beaucoup plus dur que la L2 moralement, car je ne suis plus très motivée, j'ai du mal à me booster pour travailler, et je n'ai plus la même curiosité que celle des premières années.

En fait j'ai envie de travailler, avoir un salaire, pas de boulot quand je rentre à la maison le soir. Mais bon il faut essayer de ne pas penser à ça et arriver au M2. Mais je me dis que ça va être dur déjà qu'en L3 je commence à en avoir marre.

Par **pipou**, le **23/03/2009** à **07:07**

oui mais ce manque de motivation peut aussi venir du fait que tu n'aimes pas ta fac actuelle ... ça peut jouer aussi

peut-être qu'une fois en master tu vas être plus motivée, à la fois parce que tu seras dans une filière que tu auras choisi, donc pas vraiment de matières baaaarbantes que tu seras obligée de subir, et à la fois par la nouvelle ville. Je pense que ça doit quand même être super une fois arrivé en Master, on choisit notre voie, on a un mémoire de recherche à effectuer (ce qui

doit être quand même super intéressant) et des stages et tout ... moi je n'attends que ça Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **23/03/2009** à **08:11**

[quote="Katharina":si12j5p4]Après avoir quasiment atteint mes 30h de procédure civile, je peux dire que je déteste la procédure civile, je trouve ça particulièrement abrupt et ennuyeux, quel dommage que je n'ai pas pu choisir de ne pas en faire.
[/quote:si12j5p4]

J'avais le même problème que toi en L3. Et c'est bien dommage, car les matières de procédure sont en fait les matières les plus importantes et il faut absolument les maîtriser. En fait si on réalise bien son utilité, la matière devient rapidement intéressante (mais j'ai du attendre les cours de l'école des avocats pour le ressentir).

Par **Katharina**, le **23/03/2009** à **08:39**

:wink:

Vieux motard que jamais Image not found or type unknown

En tout cas même si ça ne m'intéresse pas je vais bien les apprendre à fond pour essayer d'avoir une bonne note.

C'est sûr que ça doit servir si tu veux travailler dans les tribunaux, mais moi je pense + travailler en entreprise, c'est pour ça que j'en vois pas trop l'utilité dans mon parcours.

Par **akhela**, le **23/03/2009** à **09:03**

En fait la procédure civile ne sert pas trop si tu veux travailler dans l'administration publique, mais elle est importante à mon sens également pour les pénalistes (puisque'elle concerne tout le volet civil) et pour les affairistes (enfin tous ceux qui bossent en entreprise) car la procédure civile reprend également la procédure devant les juridictions commerciales, de plus une grande partie du contentieux des entreprises se passe devant les juridictions civiles et non commerciales et, enfin, c'est là qu'on apprend en principe, les règles de signification/assignation qui sont toujours utile.

C'est sûrement une des matières qui rebute le plus les étudiants et pourtant c'est

certainement la plus importante (il faut bien entendu la travailler pour avoir ses exams, mais il ne faut pas l'oublier tout de suite après comme je l'avais fait).

Par **mathou**, le **23/03/2009** à **12:16**

[quote="Katharina":p7ztynkh]Sinon pour moi la L3 c'est beaucoup plus dur que la L2 moralement, car je ne suis plus très motivée, j'ai du mal à me booster pour travailler, et je n'ai plus la même curiosité que celle des premières années.

En fait j'ai envie de travailler, avoir un salaire, pas de boulot quand je rentre à la maison le soir. Mais bon il faut essayer de ne pas penser à ça et arriver au M2. Mais je me dis que ça va être dur déjà qu'en L3 je commence à en avoir marre.[/quote:p7ztynkh]

J'ai beaucoup aimé la L3 parce qu'on approfondissait le droit. Par contre, j'ai détesté le M1, mais vraiment. Et je n'avais qu'une envie, partir travailler et quitter la fac.

... puis j'ai fait un M2 recherche, que j'ai absolument adoré et qui est la meilleure année de ma

vie. Du coup je veux continuer

Comme quoi la motivation est extrêmement importante. Pour avoir été dans trois facs j'ai aussi connu des changements de notation et des méthodes différentes. Dis-toi que l'année est bientôt finie. Et que plein de gens ont ressenti ce que tu ressens. Que tu changeras sans doute de perspective. Parfois aussi on se surmène sans y prendre garde et on est dégoûté du travail car on sature ; tu es peut-être dans une phase de ce genre.

:lol:

Pense au M2-qu'il-est-trop-beau-que-tu-vas-faire. Miam, des matières que tu aimes !

Par **Katharina**, le **23/03/2009** à **13:25**

lol merci

Cet été j'aurais mon stage, je suppose que je saurais rapidement si j'ai vraiment envie de travailler où si c'est une passade !

Par contre j'avoue que j'ai peur que le M1 ne me plaise pas des masses non plus car pas assez spécialisé (mais bon il faut mieux faire ça si jamais je passe un concours un de ces jours).

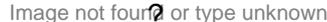
Alala en tout cas j'espère que ce n'est qu'une passade.

Par **A.laure**, le **09/06/2009** à **09:13**

Serait il possible d'avoir un petit bilan de leur L3 pour les gens qui l'ont maintenant derriere eux? Histoire de savoir ce qui nous attends l'année prochaine 

Par **marly1101**, le **09/06/2009** à **10:37**

et un petit bilan de la L2, c'est possible ?

pour les gens comme moi qui espèrent y entrer (pas encore nos résultats d'exam) et qui sont terrorisés par le droit administratif et le droit des obligations 

merci

Par **Yann**, le **09/06/2009** à **10:52**

Pour la L2 il existe déjà un sujet de ce type. Ca se passe par là:

 <http://forum.juristudiant.com/viewtopic ... 32&start=0>

Pour la L3 j'ai rien de plus à ajouter que ce qui figure déjà dans ce topic.

Par **Patate**, le **13/06/2009** à **21:08**

Mon bilan:

Si on me disait qu'il fallait recommencer, je deviendrais folle! J'ai trouvé cette année beaucoup plus difficile que la L2. Certes, les matières étaient passionnantes mais j'ai eu l'impression de tomber sur des profs un peu particuliers, adeptes des 1/20 et autres réjouissances. Nous avons été 90 sur un peu moins de 400 à avoir le premier semestre, j'ai perdu 4 points dans ma moyenne et ce semestre (nous n'avons pas encore eu les résultats) ne va sûrement pas être plus brillant en ce qui me concerne.

Le pire, ce qui a été très dur pour moi, c'est que j'ai fourni beaucoup plus de travail que l'année précédente (surtout ce semestre vu la frayeur du 1er semestre) et j'ai l'impression de n'avoir eu aucun résultat. Je tiens à nuancer mes propos: je me doute que d'année en année la difficulté grandit mais quand même.... Les matières m'ont intéressées (le comble!) j'ai travaillé et j'ai eu des résultats médiocres, ce qui a eu pour conséquence de me faire perdre

toute confiance en moi et j'ai terriblement peur pour le M1. Je doute de mes capacités. Enfin voilà je suis plutôt amère mais je vais quand même essayer de finir sur une note positive: des matières passionnantes. J'ai adoré le droit social, le droit commercial, la procédure civile, le DIP, les différents cours d'histoire (idées politiques avant 1789 et histoire de l'Europe), le droit des contrats spéciaux et le droit des biens...etc (non je ne suis vraiment pas difficile lol)

Enfin voilà si quelqu'un a des questions plus précises, je serais ravie d'y répondre!

:roll:

PS: et 8 matières au 2ème semestre c'est beaucoup trop Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **14/06/2009** à **10:43**

Même bilan que patate à peu près, sauf qu'en plus j'ai trouvé les matières totalement

inintéressantes Image not found or type unknown

Bref pour moi ce n'est pas une passade, j'ai accepté un contrat de travail, et pour le master on verra dans un an si l'envie me revient, mais ce qui est sûr c'est que je ne m'inscris pas dans deux mois.

Je me suis aperçue que j'en pouvais plus de passer mon temps à apprendre des milliers de pages et articles dont la plupart ne me serviront jamais, vu que j'ai eu une opportunité niveau travail je la saisis, et si jamais ça ne se passe pas comme prévu je m'inscrirai en master droit social dans un an si l'envie me reprend.

Par **Patate**, le **14/06/2009** à **10:57**

Si ce n'est pas indiscret, quel boulot as-tu trouvé?

Par **Katharina**, le **14/06/2009** à **11:42**

:oops:

juriste et associée dans une entreprise de droit social Image not found or type unknown

je ne pensais pas que c'était possible juste avec la licence mais vu que j'ai été prise j'ai dit oui.

Tout le monde me disait avec la licence on ne peut rien faire j'ai passé qu'un seul entretien et ça a été bon.

Je préfère sauter sur l'opportunité, le master je peux le faire plus tard, alors que le travail je ne le trouverai pas forcément dans deux ans.

Par contre pendant la première année petite paye et formation deux jours par semaines.

Je ne sais pas trop comment ça va se passer, mais j'ai hâte, si ça se déroule bien tant mieux, et si ça se déroule mal tant pis, je me dis qu'il faut que je tente en tout cas sinon je l'aurai toujours regretté.

Par **rimk**, le **14/06/2009** à **19:56**

Perso je sors de L3 et par rapport à la deuxième année pour moi ça a été le jour et la nuit. Déjà d'une, les amphis que l'on peut occuper sont moins bardés et ça se ressent, on est moins dans la foule. Par contre il y demeure quelquefois un fond sonore de bavardage mais dans l'ensemble c'est calme, on sent qu'on passe aux choses sérieuses.

Au niveau des cours, c'est vrai que c'est plus intéressant car il y a des aspects plus pratiques même si la théorie reste très présente. Mais sortant pour ma part de deux deuxième année, on est grave content de passer à de nouvelles matières et de pouvoir avancer.

Sinon j'ai trouvé les cours plus longs et plus massifs mais justement en période d'examens on a les réponses plus facilement dans le cours si on l'a bien appris, tandis que dans les matières de L2, même s'il faut connaître son cours, il y aura souvent un élément d'extranéité qui montre que les profs veulent que l'on fasse un travail de réflexion.

Et enfin, et ça n'engage que moi, j'ai trouvé que les profs exigeaient moins de rigueur dans l'écriture dans le sens où, si le cours est connu, ils sanctionnent moins un certain manque de rigueur juridique dans l'écriture, sauf en Droit international public. Ainsi, si j'ai galéré dans la 2ème année, là je pense valider facilement la 3ème (en tout cas j'ai validé le premier semestre) justement parce que c'est plus intéressant, et le jeu des coefficients fait que c'est moins difficile de valider l'ensemble de la 3ème année que la 2ème (en 2ème année les seules fondamentales coeff 6 chez nous étaient civil et administratif, alors qu'en 3ème année on a 2 fondas avec TD coeff 6 et 3 fondas sans TD coeff 4)

Par **Katharina**, le **18/06/2009** à **18:17**

Bon finalement j'ai eu ma licence avec mention AB et le semestre aussi, je suis trop contente,

il n'empêche que je maintiens mon bilan : L3 difficile, très ennuyeuse, mais finalement je l'ai eu avec mention quand même.

Par **woodgecko**, le **20/06/2009** à **18:09**

mon petit bilan à moi, ou plutôt un pot pourri de sentiments sur ce sujet

j'ai fait la I3 en 2007-2008 et voici mes impressions :

enseignement généraliste qui commence à puiser dans des droits spécifiques. par exemple en droit des obligations et en droit des sociétés il faut de temps en temps aller chercher des éléments dans les cours de m1 pour piger toute la jurisprudence

il faut bosser dur tout de suite sinon c'est une grosse galère

ce n'est pas toujours passionnant et certaines semaines semblent loooooooooongues

on est encore entassés dans des gros amphis et on sent bien qu'on a pas quitté l'ambiance troupeau, même si c'est pas aussi marqué qu'en I1

c'est l'occasion de se découvrir une passion pour le privé ou le public

c'est l'année charnière où tout peut arriver : révélation ou confirmation d'une vocation pour le droit, ou au contraire envie d'aller voir ailleurs (ce qui était mon cas)

c'est une année où on est encore "au chaud" dans le sens où on est pas encore à 100% dans l'angoisse des m2, donc une année où on peut encore se faire des potes sans voir en eux des rivaux potentiels (sans aller jusqu'à la psychose des étudiants en P1)

ce qui est super satisfaisant c'est de se dire qu'on arrive au bout d'un cycle et que quoi qu'il arrive ensuite on aura notre licence en poche

Par **Patate**, le **23/06/2009** à **17:31**

:oops:

[quote="Katharina":3d6p2roz]juriste et associée dans une entreprise de droit social Image not found or type unknown

je ne pensais pas que c'était possible juste avec la licence mais vu que j'ai été prise j'ai dit oui.

Tout le monde me disait avec la licence on ne peut rien faire j'ai passé qu'un seul entretien et ça a été bon.

Je préfère sauter sur l'opportunité, le master je peux le faire plus tard, alors que le travail je ne le trouverai pas forcément dans deux ans.

Par contre pendant la première année petite paye et formation deux jours par semaines.

Je ne sais pas trop comment ça va se passer, mais j'ai hâte, si ça se déroule bien tant mieux, et si ça se déroule mal tant pis, je me dis qu'il faut que je tente en tout cas sinon je l'aurai toujours regretté.[/quote:3d6p2roz]

C'est super! Tu viendras nous raconter?

Par **Katharina**, le **23/06/2009** à **18:14**

:wink:

Oui sans soucis Image not found or type unknown

Une fois que j'aurais bien commencé le travail je ferais un petit topo !